



Dossier de presse

Vendredi 28 août 2026

Rentrée 2026-2027 Coopérer, protéger et inventer pour les élèves grenoblois-es





L'action de la Ville de Grenoble en faveur de l'éducation des citoyennes et citoyens de demain répond à des enjeux multiples :

- Une coopération renforcée de tous les acteurs de l'éducation, de l'Éducation nationale aux enfants, en passant par les familles, les associations et le personnel éducatif.
- Inventer des actions pour permettre aux écoles de répondre aux enjeux de demain, que ce soit des travaux sur les bâtiments, les cours, les rues attenantes, l'achat de matériel adapté, la transition numérique ou les conditions de travaux des agents municipaux.
- Protéger les enfants, leur santé, leur environnement et la biodiversité, permettre aux élèves d'avoir les meilleures chances de réussite scolaire mais aussi accès à la culture et au sport dans un cadre bienveillant.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

COOPÉRER : une communauté éducative qui agit ensemble dans l'intérêt des enfants

La réussite éducative repose d'abord sur la capacité à faire travailler ensemble tous les acteurs : de la Ville aux enfants en passant par l'Éducation nationale, les familles, les associations ou encore le personnel éducatif.

Coopérer avec l'Education nationale et l'Etat

► Une charte de collaboration des ATSEM

Depuis la rentrée scolaire 2025-2026, la Ville et l'Éducation Nationale ont adopté une charte des collaborations pour les ATSEM. Cette rentrée marque la seconde année de mise en œuvre de cet outil avec un plan de formation allongé de 6h par an à toutes les directions scolaires et périscolaires autour des rythmes de l'enfant.

► Le Projet Educatif de Territoire (PEDT)

L'Éducation Nationale et la CAF 38 maintiennent l'organisation de la semaine scolaire à 4,5 jours jusqu'au 31 août 2029.

► La Cité éducative 2025-2027

Au titre de l'appel à projet national de 2024, la Ville s'est portée candidate pour une nouvelle Cité éducative étendue aux quartiers Mistral-Lys Rouge-Camine. La labellisation a été obtenue au début de l'année 2025 pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2027) assortie d'une subvention annuelle augmentée de 450 000 € à 500 000 € par an. Cette démarche portée par l'État, l'Éducation Nationale et la Ville vise à renforcer les alliances éducatives entre les acteurs du territoire mobilisés pour accompagner au mieux les parcours éducatifs des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans sur les territoires concernés (secteur 5, secteur 6 et Mistral).

► RESPIRE un accompagnement renforcé pour favoriser la réussite de chaque élève

La Ville reconduit les dispositifs « RESPIRE » au sein des écoles des Trembles et Léon Jouhaux, affirmant ainsi sa volonté d'agir au plus près des besoins des élèves dès les premières années de leur parcours scolaire.

Destinés aux enfants de maternelle et du début de l'école élémentaire qui rencontrent des difficultés à entrer dans les apprentissages ou à adopter les codes et savoir-être de l'élève, les dispositifs « RESPIRE » proposent un accompagnement précoce, personnalisé et expérimental. Ils permettent d'intervenir en amont, avant qu'une notification ou un accompagnement relevant du droit commun ne soit éventuellement mis en place.

Dans chacune des écoles, un-e professeur-e spécialisé et un-e éducateur-riche spécialisé-e, recruté-es par la Ville, travaillent au sein du dispositif pour accompagner les enfants au plus près de leurs besoins. Cette approche pluridisciplinaire vise à leur donner les clés pour progresser, gagner en autonomie et trouver pleinement leur place dans le collectif scolaire. La Ville poursuit ainsi son engagement en faveur d'une école plus inclusive, attentive aux besoins de chaque enfant et capable d'apporter des réponses adaptées le plus tôt possible.

► Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

La Ville de Grenoble déploie depuis 2008 un Programme de Réussite Educative (PRE 2-18 ans) au service des enfants en fragilité provenant majoritairement des quartiers prioritaires. Ce dispositif socio-éducatif accompagne des enfants et adolescent-es de la maternelle au lycée, et prend en compte la globalité de leur environnement pour favoriser leur réussite.

Avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire, le PRE met en œuvre des parcours de soutien individualisés centrés sur les besoins des jeunes, sur le principe de libre adhésion et en coopération étroite avec les parents. En fil rouge de ces interventions, le développement de l'autonomie, la valorisation des compétences, l'appropriation des ressources de territoire et le relais/médiation vers le droit commun. Les parcours proposent notamment un soutien global à la scolarité, un appui à la parentalité, favorisent l'accès aux loisirs et l'ouverture culturelle ou encore l'accès aux soins.

Lors de l'année scolaire 2025-2026, l'équipe du PRE a ainsi accompagné et soutenu plus de 150 jeunes Grenoblois-es et leurs parents par des rendez-vous hebdomadaires ou réguliers avec les référentes, et en lien avec les différents partenaires socio-éducatifs.



Coopérer avec le monde associatif

► Les associations délégataires du service public extrascolaire

15 associations assurent l'accueil extrascolaire les mercredis après-midi, les samedis et pendant les vacances : MJC, Maison de l'enfance, etc. Elles bénéficient à ce titre de la mise à disposition gracieuse de bâtiments municipaux et des fluides (dans la limite des objectifs de consommations), et de subventions pour un montant annuel de 4,5 millions d'euros. Le cadre de ces collaborations est fixé par des conventions d'objectifs et de moyens 2023-2027. La démarche de renouvellement sera conduite pendant l'année 2027.

► Les associations délégataires du service public périscolaire

Le périscolaire est organisé par la Ville, à l'exception des quartiers Hoche et Saint Laurent où il est délégué à deux associations qui se sont portées volontaires : le Centre de Loisirs Enfance Famille (CLEF) à Hoche et la Maison Pour Tous (MPT) Saint-Laurent. Ce format contribue à améliorer les continuités entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

► Les associations ressources « enfance »

10 associations ressource irriguent les temps périscolaires et extrascolaires, en matière de loisirs et d'accompagnement à la scolarité : le Méliès, l'Espace 600, l'Echiquier grenoblois, Jeunes et nature, la Maison des Jeux... également la Ligue de l'enseignement avec « Lire et faire lire », la CSF ou encore Loisirs Pluriel pour leur projet inclusif. Le budget annuel est d'environ 300 000€.

► Les associations prestataires intervenant au périscolaire municipal

Pendant l'année 2025-2026, près de 26 associations sont intervenues pour renforcer l'offre périscolaire proposée pour un montant de 72 200€.



© Mathieu Nigay, Ville de Grenoble



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

Coopérer avec les familles

► Des outils numériques pour mieux communiquer et informer les familles

- ★ L'ENT ONE (Espace Numérique de Travail) fait sa 3^{ème} rentrée en 2026 : il permet notamment aux équipes éducatives (scolaires comme périscolaires) de communiquer avec les parents via des blogs, un cahier de texte ou simplement une messagerie intégrée et sécurisée.
- ★ Le portail famille a fait peau neuve en 2025 afin de faciliter les inscriptions scolaires et périscolaires ou encore aux activités sportives proposées par la ville.
- ★ *Qui Dit Miam* offre aux familles la possibilité de consulter via une application les menus, les recettes, les allergènes ainsi que des informations sur la qualité nutritionnelle et l'origine et la qualité des produits servis dans les cantines (filières locales, repas bio ou végétariens, etc.). Cette application permet de partager les événements autour de la restauration scolaire et périscolaire.



(1) Place(s) aux enfants de l'école Clémenceau (2) Place(s) aux enfants de l'école Racine (3) Place(s) aux enfants de l'école Diderot
© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

► Appel à projets culturels sur les Places aux enfants

En parallèle des réaménagements des rues devant les écoles, la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Grenoble pilote un appel à projets à destination des acteurs culturels grenoblois, afin de les inviter à s'emparer des Places aux enfants, pour les faire vivre, en lien avec les enfants des écoles, les structures locales et les habitant-es.

Une 4^e édition de cet appel à projet a été reconduite pour l'année 2025-2026, avec un budget de 53 000€ et 10 projets dont 7 en écoles, 2 en périscolaire et 1 en extrascolaire.

► Partenariat INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) sur le projet égalité filles-garçons

Cette année marque la dernière année de l'appel à projet national de l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire) autour de l'égalité filles-garçons : la Ville de Grenoble a été retenue avec 9 autres institutions sur 252 dossiers déposés au national.

Depuis la rentrée 2024-2025, les périscolaires de la Ville se sont pleinement engagés durant 3 ans à améliorer l'égalité entre les filles et les garçons. Une subvention de 163 311€ sur 3 ans a été accordée.



INVENTER : transformer l'école et les pratiques éducatives

Face aux défis climatiques, sociaux et éducatifs, Grenoble invente pour une école plus ouverte, plus égalitaire et mieux adaptée aux besoins des enfants.

Les travaux dans les écoles

► Les réhabilitations des groupes scolaires se poursuivent :

- **Ferdinand Buisson** : le groupe scolaire fait l'objet d'une réhabilitation lourde complète de la maternelle, de l'élémentaire, de l'espace ULIS déficient visuel et hôpital de jour, gymnase) livrée pour la rentrée 2026. Ce projet s'accompagne de la transformation des cours qui s'échelonnent entre l'été 2026 (cour maternelle), l'été 2027 (cour élémentaire) et l'année scolaire 2027-28 pour finaliser les plantations et l'implantation des derniers mobiliers.
 - ☆ Budget : 9,6 millions €
 - ☆ Co-financements : 2,525 millions d'euros (Département : 425 000 € / CAF : 100 000 € / État : 2 millions €)
- **Jules Verne** : réhabilitation lourde de l'ensemble architectural comprenant l'école maternelle Jules Verne, l'EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) Îlot Marmots et une partie de la cour. Ce projet entre actuellement dans sa 2^{ème} année de travaux.
 - ☆ Budget : 6,5 millions d'euros (Ville : 4,7 millions € – CCAS : 1,8 millions €)
 - ☆ Co-financements : 2,695 millions d'euros (Département : 425 000 € / CAF : 650 000 € / État : 1,625 millions €)
- **Malherbe** : le groupe scolaire dans son entièreté (maternelle et élémentaire) a déménagé à l'été 2026 pour 3 ans à l'école Anne Sylvestre. Le programme prévoit de rassembler tous les locaux du groupe scolaire sur un site unique et de créer un restaurant scolaire. Ce projet permettra de libérer les locaux de l'ancien restaurant qui se trouve à 900m à pied ainsi que ceux de la maternelle Gérard Philippe. Les cours seront également transformées.
 - ☆ Budget : 8,6 millions €
 - ☆ Co-financements : 2,630 millions d'euros (Département : 300 000 € / CAF : 150 000 € / État : 1,680 million € / Métropole : 500 000 €)



© Mathieu Nigay, Ville de Grenoble



© Mathieu Nigay, Ville de Grenoble



© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble



© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

- **Jean Racine** : une partie de la toiture de la maternelle Jean Racine doit être refaite. En attendant, une partie de la maternelle a déménagé dans l'ancienne école Gérard Philipe le temps des travaux. Les élèves devraient retrouver leurs classes en février 2027.

★ Budget : 450 000 €

► Travaux d'été : de nombreux travaux de maintenance des établissements scolaires

Le budget annuel de maintenance et d'entretien s'élève à 1,2 million d'euros.

Des travaux estivaux ont eu lieu dans près de 34 établissements scolaires. Par exemple, les menuiseries extérieures ont été changées dans la maternelle Sidi Brahimi, l'école du Verderet et l'école Paul Bert. Les travaux concernent en priorité le clos-couvert.

Cette année, des panneaux photovoltaïques ont été posés sur l'école Jean Jaurès et la maternelle Christophe Turc. De nombreuses réfections comme des peintures ou des aménagements sont également réalisées au cours de l'été, ainsi que des travaux sur l'accessibilité et l'amélioration des usages, par exemple la mise en réseau de système de chauffage.

► Les Places aux enfants

Les Places aux enfants sont des rues végétalisées et piétonnisées devant les écoles. La programmation des prochains travaux est en cours. Sur les 79 bâtiments scolaires répartis sur 48 sites, 64% des Places aux enfants ont été aménagées.

► Les nouvelles Coqueli'cours

Le projet Coqueli'cours vise à rénover et réaménager les cours d'école en désimperméabilisant et végétalisant ces espaces minéraux et sujets aux îlots de chaleur. Elles contribuent directement à renouveler les pratiques pédagogiques, particulièrement pendant les temps périscolaires. En structurant autrement l'espace extérieur, elles contribuent à une occupation plus égalitaire de l'espace, elles invitent au mouvement, à la créativité. Pour élaborer ces projets, des temps de concertation ont lieu avec les adultes de l'école et les enfants.

- **La cour de l'école maternelle Le Lac** : transformation partielle de la cour sur le thème de la rivière. Chaque « crique » est en partie déminéralisée. Budget travaux prévisionnel : 72 600 € TTC. Livraison complète prévue pour fin août 2026.

- **Cour de l'école maternelle Nicolas Chorian** : réaménagement partiel. Coûts travaux : 36 000€ TTC. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires d'avril 2026.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

- **Centre de loisirs Mistral** : Réaménagement complet. La cour de cette ancienne école est réaménagée dans une double perspective : améliorer l'espace extérieur du centre de loisirs ainsi que préparer l'accueil de la maternelle Houille Blanche qui occupera ces locaux pendant une période de travaux de rénovation (deux ans). Budget travaux prévisionnel : 248 700 € TTC. Livraison complète prévue pour mai 2027.
- **Cour maternelle de l'école Ferdinand Buisson** : réalisé dans le cadre de la réhabilitation lourde de l'établissement, l'aménagement de cette cour est conçu comme une aventure, une exploration, librement inspirée du livre jeunesse « bergères guerrières ». Une concertation avec les adultes et enfants menée avec l'atelier WZA. Budget travaux estimé pour l'ensemble des cours : 450 000€ TTC.

► **Des mobiliers et installations pédagogiques spécifiques dans les Coqueli'cours**

Son objectif est de donner la place à l'invention, l'expérimentation ou encore aux nouveaux usages. Des kits viennent notamment en appui du projet « égalité filles-garçons ».

- Kits cabanes : suite à la phase de tests, les kits cabane ont été plébiscités par les équipes périscolaires qui les ont testés. 3 nouveaux kits ont été déployés cette année.
- Des Kits « roues de motricité » et « Jeux de construction en bois » ont également été testés. Les animateur-rices les ayant utilisés ont souligné qu'ils constituaient des supports très favorables à l'inclusion.

► **Des COP (chantiers ouverts au public) dans les écoles**

Après une phase d'expérimentation, un appel à projet adressé à toutes les écoles a été lancé cette année. 12 écoles ont répondu, avec des projets très riches et originaux, et 10 projets ont été retenus pour l'année 2026-2027 :

- Des aménagements ludiques sur la cour-terrasse de l'école Anne Sylvestre, actuellement vide.
- Le décroutage d'une partie de la cour pour créer un espace de manipulation et d'expérimentation.
- Des nichoirs à oiseaux et chauve-souris à la maternelle Nicolas Chorie.
- Des fresques sur le mur du gymnase de l'école Jean Racine.
- Une fresque pour égayer les escaliers d'accès et aménagement ludiques sur l'école La Rampe.
- L'installation de bancs et la plantation de fleurs à l'école Les Buttes.
- La création d'une fresque et d'un espace d'exposition en plein air sous le préau de l'école Florence Arthaud.
- La création d'un bac à sable et l'aménagement de pieds d'arbres à l'école Anthoard.
- La création d'un bacs « à patouille » à l'école Jean Jaurès



Terrasse de l'école Anne Sylvestre © Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Des pratiques qui évoluent dans les écoles

► Numérique éducatif : bientôt un vidéoprojecteur par classe en élémentaire

La Ville a été lauréate de deux appels à manifestation d'intérêt sur le Numérique Éducatif (SN2E ou TNE) et la qualité de son travail collaboratif avec Département et de l'Éducation nationale a été saluée. La Ville a ainsi reçu une subvention de 138 000€ (pour une dépense prévue de 245 000 €), permettant de doter en vidéoprojecteurs l'ensemble des classes des écoles élémentaires. La fin des installations est prévue d'ici la fin de l'année 2026.

► Numérique éducatif : une charte en cours d'élaboration

Afin d'accompagner l'usage du matériel numérique éducatif, la Ville travaille avec les services départementaux de l'Éducation Nationale ainsi que des directions d'école à la rédaction d'une charte concernant l'usage du Numérique éducatif à Grenoble. Celle-ci portera sur :

- Le cadre d'utilisation des outils numériques : dotation, bonnes pratiques numériques pour une meilleure sécurité informatique (mots de passe, droits et devoir des utilisateur-ices...)
- La dynamisation des usages du numérique éducatif afin de favoriser les apprentissages : accompagnement des usages, utilisation de l'ENT, formations, assistance informatique...

► Environnement Numérique de Travail (ENT) : vers des élections des parents d'élèves élus 100 % en ligne

Le développement de l'exploitation de l'ENT se poursuit en étroite collaboration avec l'Éducation nationale depuis un an pour encourager son usage par les professeurs et les familles. La Ville a renouvelé au conseil municipal de juin 2026 son contrat avec le prestataire ONE pour 3 années scolaires. Ce fournisseur inclut dans son offre la possibilité d'élire les parents d'élèves directement au sein de l'ENT, permettant des gains logistiques importants pour la Ville.

En accord avec la DSDEN Isère, une convention sera proposée en conseil municipal pour permettre à la Ville de proposer des élections de parents d'élèves 100% dématérialisées.

► Éduquer dehors : un appel à projet qui institutionnalise la pratique

Cette année, une quinzaine de classes de 6 écoles vont être accompagnées par la Ville pour « faire classe dehors » avec l'association Jeunes et Nature : Christophe Turc, Marie Reynoard, Beauvert, la Rampe, la maternelle Bajatière et la primaire Jaurès.

Les périscolaires dehors se poursuivent également. Cette pratique fortement encouragée par la Ville depuis plusieurs années rencontre un succès grandissant auprès des enseignant-es et des équipes de circonscription de l'Éducation nationale.

► Lutte contre le gaspillage alimentaire et tri des déchets

5 nouvelles écoles rejoignent le grand projet autour de la restauration durable, dont la lutte contre le gaspillage alimentaire, permettant d'atteindre près de 80% de sites participants. Avant la mise en place de ce projet, près de 150g de nourriture par enfant étaient gaspillés. Aujourd'hui, le gaspillage alimentaire a diminué d'un tiers, avec moins de 100g de nourriture par enfant gaspillé.

Le tri alimentaire va être généralisé à toutes les écoles et le tri sélectif est en cours de généralisation. Les campagnes de récupération des encombrants, des déchets électriques et du textile abandonné dans les écoles se poursuivront. A titre d'exemple, près de 1200kg de vêtements ont été réemployés en 2025.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

► Des détecteurs CO₂ dans les écoles

La qualité de l'air intérieure a pu être mesurée dans chaque école grâce aux détecteurs de CO₂ remboursés par l'Education nationale. Ces mesures ont permis d'élaborer un plan d'amélioration de la qualité de l'air intérieure de chaque équipement scolaire, et un projet expérimental a été lancé dans les groupes scolaires Ampère et Châtin pour faire émerger une gouvernance participative avec les parents d'élèves.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

► Jardins pédagogiques : projet JARDIN'AGE

La Ville réalise un guide du jardinage pour et par les enfants et les enseignant-es, repéré par WWF comme une action pionnière en France. Un appel à projet auprès des écoles permet de structurer cette politique publique. Cette année, 43 écoles ont été retenues et vont être soutenues pour obtenir de l'outillage, de petits aménagements ou encore un accès à l'eau. Les équipes périscolaires sont presque systématiquement partie prenante, ainsi que les parents.

► Lutte contre les vagues de chaleurs et la canicule

La Ville continue à améliorer les conditions d'accueil des enfants et des adultes des établissements scolaires lors des périodes de fortes chaleurs en :

- Poursuivant l'installation d'équipements visant à réduire les apports solaires (films ou protections solaires extérieures),
- Permettant une ventilation naturelle (VMC double flux, ventelles),
- Cherchant à améliorer les performances des façades (nouveaux vitrages, isolation paroi),
- Améliorant le ressenti (brasseurs d'air et brumisateurs).

Des repas pouvant être pris chauds ou froids et des repas froids ont été mis en place au mois de juin et au mois de septembre.

Des lieux de fraîcheur notamment des équipements culturels ont accueilli de nombreuses écoles pendant les vagues de chaleur.

Enfin, les écoles ont toutes été rééquipées en ventilateurs avant l'été : 1300 appareils ont été livrés pour les salles, les locaux périscolaires et les bureaux des agent-es pour compléter les ventilateurs en bon état déjà présents dans les écoles.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Permettre aux agent-es du périscolaire de travailler dans de bonnes conditions

► Des animateur-rices référent-es en périscolaire

La Ville maintient les 38 postes « d'animateur-rice référent-e » dans chaque école élémentaire, qui permettent à la fois de consolider l'équipe et de rendre les postes plus attractifs. Présent sur l'ensemble des temps d'accueil périscolaires (matin/midi/soir), ils et elles assurent le face-à-face enfant, avec un temps de préparation dédié de 2h par jour.

Les animateur-rices référent-es disposent de 8h à 10h de préparation par semaine pour 21h20 de temps d'accueil. A titre de comparaison, un enseignant-e a minimum 11h de préparation hebdomadaire pour 24h d'enseignement. Pour compléter les missions, ils et elles assurent un mois d'animation sur l'Eté Oh! parc.

A partir de cette année, leur temps de formation est renforcé de 10h par an.

► Une politique de « mensualisation » pour déprécariser les animateur-rices

L'augmentation du nombre d'animateur-rices avec un contrat mensualisé (paie mensuelle lissée) est passée de 172 en 2022-2023 à un peu plus de 250 aujourd'hui avec 2 vagues de mensualisation (septembre et février). L'objectif est qu'à terme, la moitié des effectifs soit mensualisée, soit environ 350 contrats.

Le pool d'ATSEM remplaçantes à temps complet mensualisé a été stabilisé à 21, et le pool d'agent-es techniques remplaçant-es mensualisé-es à 30.

Des CDD d'un an sont proposés à toutes et tous les agent-es mensualisé-es, permettant une rémunération identique tous les mois, y compris pendant les vacances scolaires.

► **Des heures dédiées à la préparation des activités**

Les temps de préparation des activités sont maintenus pour toutes et tous les animateur-rices avec 1h hebdomadaire et 1h de temps d'adaptation/rencontre/visite de l'école.

► **Des contrat d'apprentissage BPJEPS**

3 nouveaux apprenti-es BPJEPS (diplôme exigé pour les postes de directions périscolaires) sont accueillis pour les années scolaires 2026-2027 (formation sur 2 ans), s'ajoutant aux 3 apprenti-es ayant débuté en 2025.

3 apprenti-es CAP AEPE (diplôme exigé pour occuper un poste ATSEM) sont accueillis pour l'année 2026-2027.

► **Des campagnes de communication régulières pour recruter les agent-es périscolaires**

Tout au long de l'année, les services mènent à la fois des actions de communication visuelles sur différents supports et des actions de communication en allant à la rencontre des candidat-es, en s'appuyant sur des partenariats avec des acteurs locaux.

Pour la campagne de recrutement de début d'année scolaire, des affiches en grand format sont installées sur les Totems, Vox et Kakémonos de la Ville pendant deux périodes de 15 jours, en juin et en août. Les affiches en grand format ont également été diffusées sur des écrans dynamiques tout le mois de mai et sont diffusées du 20 août au 20 septembre.

Les affiches seront également diffusées sur les supports SMMAG à partir du 23 septembre.

Des affiches sont déposées dans 248 lieux accessibles au public avec en complément le dépôt de flyers présentant les trois métiers des écoles.

La communication s'appuie également sur de Gre-mag et sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Bluesky, Threads, Mastodon.

Le service RH-DEJE, dans sa démarche d'aller vers les candidat-es, participe également au jobdating spécial « Job étudiant » organisé par l'UGA mi-septembre.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble



© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

A poster titled "Les enfants comptent sur vous !" (Children count on you!) featuring a group of smiling children. The poster lists recruitment needs for Grenoble: Animateurs-trices, Agent-es territorial-es spécialisés-es des écoles maternelles (ATSEM), and Agent-es d'entretien et de restauration. It includes the website grenoble.fr/metiersenfance.

Les enfants comptent sur vous !

Grenoble recrute des :

- ✓ Animateurs-trices
- ✓ Agent-es territorial-es spécialisés-es des écoles maternelles (ATSEM)
- ✓ Agent-es d'entretien et de restauration

grenoble.fr/metiersenfance



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

PROTÉGER : garantir et sécuriser les parcours des enfants

La Ville garantie à chaque enfant ses droits et veut lui offrir les mêmes chances de réussir, quels que soient son quartier, sa situation sociale ou ses besoins particuliers.

Une restauration scolaire qui s'adapte aux enjeux de demain

► Une politique de restauration scolaire qui privilégie la végétalisation des repas

Grenoble est la commune française précurseuse de la végétalisation de l'alimentation. Elle prend ainsi soin de la santé des enfants, diminue fortement l'impact carbone de l'alimentation dans ses cantines et agit pour la condition animale.

Les familles peuvent choisir 3 types de menus dont un menu permettant de déjeuner végétarien tous les jours. (données issues des inscriptions sur l'année scolaire 2025-2026): le menu vert standard végétarien, le menu bleu, mixte poisson, et le menu rouge, mixte poisson et viande.

Le nombre de famille choisissant les menus bleu et vert continue d'augmenter chaque année, tandis que celui des famille choisissant le menu rouge continue de baisser.

Les enfants inscrits en menu vert mangent tous les jours végétariens. Les enfants inscrits en menus bleu ou rouge mangent environ 2 repas végétariens par semaine.

La végétalisation de l'alimentation est encouragée par un livret explicatif du repas vert à la restauration scolaire distribué aux familles en juin chaque année.

► Des associations conventionnées pour récupérer les surplus alimentaires

7 associations sont conventionnées avec la Ville pour assurer la ramasse des surplus alimentaires. Chaque association récupère des denrées selon un secteur géographique défini afin de limiter les déplacements dans la ville.

► Une cantine privilégiant les aliments de haute qualité

La qualité des denrées dans les menus continue d'augmenter chaque année, malgré le contexte d'inflation. En 2024, la Ville de Grenoble a proposé des repas scolaires contenant 58% de denrées labellisées EGALIM dont 51% de bio. La loi requiert 50% de denrées de qualité (labellisées SIQO) dont 20% de bio. Environ 15% des collectivités atteignent ces objectifs selon la plateforme nationale « ma cantine ». Certains freins ne permettent pas d'envisager le 100% bio et/ou local à court terme : contraintes des marchés publics, coût ou encore disponibilités limitées des fournisseurs.

Afin de promouvoir cette alimentation de qualité et sensibiliser les enfants, consommateurs de demain, des animations ludiques sont régulièrement proposées dans les écoles et restaurants scolaires sur les thématiques de l'équilibre alimentaire, des fruits et légumes ou du gaspillage alimentaire.

Les agent-es municipaux des écoles (ATSEM, animateurs-rices, agents techniques) sont formés à l'équilibre alimentaire, aux enjeux d'une restauration plus durable, à la végétalisation des assiettes ou encore aux critères de la loi EGALIM.

► Des repas à thème pour faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants

Des repas à thème sont organisés régulièrement pour faire découvrir un pays, un terroir, une saison ou des recettes nouvelles. Les enfants peuvent participer au choix des menus à travers des repas participatifs ou en faisant remonter chaque semaine leurs remarques sur les plats mangés. Quelques écoles peuvent également, chaque année, proposer un menu en lien avec la diététicienne de la Ville.

► Une adaptation aux allergies alimentaires qui progresse

Les enfants ayant une allergie alimentaire au poisson, aux mollusques, aux crustacés, aux fruits crus ou ayant du diabète bénéficient de repas adaptés.

Un accompagnement renforcé aux familles

► Des fournitures scolaires gratuites pour toutes et tous

Les fournitures scolaires sont gratuites pour les familles avec le maintien d'une dotation revalorisée par élève. Ainsi la dotation par élève en élémentaire passée de 29€ à 44€ et la dotation en maternelle par élève passée de 29€ à 33€ sont maintenues pour la rentrée scolaire.

► Une tarification du périscolaire progressive et solidaire

Le Conseil municipal de juin 2026 a mis à jour la tarification solidaire du périscolaire en :

- Créant une tarification solidaire renforcée pour les familles monoparentales,
- Abaissant le tarif plafond à 2 500 de QF,
- Augmentant les tarifs de 1,7% au niveau de l'inflation de l'année 2025,
- Augmentant les tarifs du périscolaire du mercredi midi et du soir avec un passage du tarif plafond de 2€ à 2,50€ pour le mercredi et de 2€ à 3,5€ pour les accueils du soir.

► Un accompagnement renforcé des enfants à besoins particuliers

La Ville est volontariste pour répondre aux besoins d'encadrement complémentaire des enfants à besoins éducatifs particuliers sur l'ensemble des temps périscolaires. Malgré une compétence de l'Éducation nationale reconnue par la loi de 2024 sur le temps du midi, la Ville maintient ses actions en faveur de l'inclusion de tous les enfants le justifiant. Un travail est en cours avec l'Éducation nationale afin que l'État déploie les moyens nécessaires. A Grenoble, 60 agent-es supplémentaires sont recrutés sur l'année 2025-2026 pour accompagner 110 enfants.



© Auriane Poillet - Ville de Grenoble

Des parcours culturels et sportifs

► Des parcours éducatifs, artistique et culturels à destination des enfants :

Portée par les équipements municipaux et les associations, l'offre culturelle pour les enfants et jeunes est foisonnante à Grenoble. Initiés au début de cette année, des parcours éducatifs, culturels et artistiques thématiques sont proposés sur des thèmes tels que « l'art pour tous et par tous » ou « l'esprit critique et l'autodéfense face aux industries culturelles ». Ces parcours permettent aux parents et professionnels de mieux se repérer et de proposer une approche structurée pour aider à composer des parcours plus complets, dans la durée, pour les enfants jeunes.

Le dispositif « parcours culturel » en école a été initié en 2020 à l'école Anatole France. Il permet à chaque niveau de bénéficier pour chaque année scolaire d'un lien fort avec un équipement culturel municipal comprenant la découverte d'œuvres et de lieux. Au cours de sa scolarité, chaque élève bénéficie ainsi d'un parcours culturel complet. Mobile, ce dispositif sera reconduit à la rentrée pour la 2^{ème} année consécutive à l'école Simone Lagrange.

► Des parcours d'activités physiques et sportives

La Ville accompagne les professeur-es des écoles de Grenoble et s'est fixée trois priorités pour le sport scolaire : le savoir nager, le savoir rouler à vélo et l'accès à la montagne. Ainsi, chaque année, 240 classes élémentaires viennent apprendre la natation dans les piscines de la ville, 65 classes bénéficient d'une formation au savoir rouler à vélo grâce à l'appui technique de l'Ecole du Vélo de Grenoble et 70 classes élémentaires partent au ski nordique ou en activités orientation montagne.

Une équipe de 28 ETAPS (Éducateurs-trices Territoriaux des Activités Physiques et Sportives) interviennent aujourd'hui dans l'ensemble des établissements scolaires élémentaires publics de la Ville de Grenoble, ce qui représente une moyenne de 1,5h à 2h hebdomadaires par classe. Les écoles situées en zone REP et REP + bénéficient de 25% de temps d'ETAPS supplémentaire.

Les ETAPS interviennent aussi en soutien de différentes manifestations scolaires : cross des écoles, fête du sport en partenariat avec les associations scolaires locales, etc.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Une attention à la qualité des temps scolaires et à la santé des enfants

► Des élèves toujours moins nombreux : la carte scolaire à l'épreuve de la baisse démographique

La rentrée scolaire est marquée par une baisse d'effectifs très conséquente de près de 300 enfants. Dans ce contexte, la carte scolaire, si elle connaît de nombreuses fermetures (17) et peu d'ouvertures (3), compte également des mesures de soutien :

- Des moyens pédagogiques exceptionnels pour les directions d'écoles en REP et REP+ et pour les écoles de 17 classes et plus (soit 3,33 ETP)
- Des moyens pédagogiques exceptionnels pour les écoles dont l'IPS est inférieur à 70 : Anatole France et Le Lac (soit 1,17 ETP)

En s'appuyant sur ce contexte de baisse démographique, l'effectif moyen par classe au niveau national diminue. Ainsi, à Grenoble cet effectif moyen a beaucoup baissé ces 10 dernières années, avec 21 enfants par classe ou moins.

► Des éducateur-rices sportives municipaux-ales (ETAPS)

Une équipe de 28 ETAPS interviennent sur les temps scolaires et périscolaires de la Ville soit en moyenne 1,5h à 2h d'accompagnement sportif par classe en temps scolaire et 3h par semaine en temps périscolaire.

► MIMS : des Musicien-nes Intervenant-es en Milieu Scolaire

Depuis de nombreuses années, la Ville de Grenoble propose aux élèves d'élémentaire de cycle 2 et 3 des interventions musicales en temps scolaires avec des musicien-nes du Conservatoire de Grenoble.

En 2026-2027, plus de 260 heures hebdomadaires ont été proposées en soutien aux professeur-es des écoles. A compter de la rentrée 2026-2027, un déploiement extraordinaire sera réalisé sur la maternelle Anatole France dès la moyenne section avec 1h30 par semaine.



Maison des collines © Mathieu Nigay, Ville de Grenoble

► **Chaque classe dispose d'au moins un-e ATSEM**

Pour la 5^e année consécutive, l'objectif d'un ATSEM par classe (ou un ATSEM pour 2 dispositifs) validé pour cette rentrée scolaire. Grenoble est volontaire sur ce sujet : la loi n'impose qu'un-e ATSEM par école.

► **Des classes natures pour toutes et tous**

Maison des collines, Mont Saint-Martin, Massacan, Autrans... Les bases de plein air de la Ville accueille chaque année des activités et/ou séjours avec nuitées. 177 classes ont été accueillies sur l'année scolaire 2025-2026.

Le succès rencontré par cette politique publique auprès des enseignants ne se dément pas et la richesse de l'accueil se développe d'année en année (nouveaux outils pédagogiques, projet de restauration durable, travail sur la récupération d'eau...).

► **Une politique de santé scolaire ambitieuse**

Depuis plus de 100 ans, la Ville de Grenoble porte par délégation de l'Éducation nationale les questions de santé scolaire dans les écoles publiques et privées sous contrat de Grenoble.

Ainsi, la Ville va au-delà de ses obligations réglementaires et développe une politique de santé scolaire fondée sur trois leviers : dépister de manière précoce, prévenir et éduquer à la santé, et accompagner les enfants et leurs familles, avec une attention particulière portée aux enfants à besoins spécifiques et à la réduction des inégalités de santé.

Cette politique de santé scolaire représente 1,2 million d'euros de budget, avec 36 professionnel·les, 3500 élèves de petite section, grande section et CE2 ont été dépistés et la totalité des enfants des maternelles en quartier populaire sont bénéficiaires d'une action bucco-dentaire.

Des conditions d'accueil sûres et qui s'améliorent chaque année

► Des dispositifs de sécurité dans les écoles

Une expérimentation a été menée pour équiper 11 écoles et restaurants scolaires de dispositifs anti-intrusion malveillante : des alarmes anti-intrusion « My Keeper » ont été mises à disposition des équipes pour un montant de 157 030 euros.

Les équipes dotées de ce dispositif ont fait part de leur satisfaction. La Ville souhaite le déployer dans l'ensemble des écoles pendant le mandat.

► La Maison de l'animation contribue à l'amélioration de l'accueil périscolaire :

- Le dispositif B.A. BA de l'animation est maintenu. Il prévoit que tous les nouveaux animateur-rices périscolaires soient sensibilisé-es sur la posture éducative et la mise en place d'activités de loisirs.
- Des parcours de renforcement de la posture professionnelle sont également proposés aux animateur-rices référent-es ou suppléant-es.
- Un parcours spécifique pour les directions périscolaires sur la gestion d'équipes a été créé.
- Cette année, les fédérations d'éducation populaire Léo Lagrange et Francas lancent un marché public pour former 90 BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur-rice) par an, contre 40 en 2025.
- Une nouvelle édition de formation dédiée aux directions périscolaires a été créée : un BPJEPS incluant le certificat complémentaire de direction (CCD) d'un accueil collectif de mineur (ACM) avec la fédération d'éducation populaire les CEMEA : 9 personnes seront formées entre 2026 et 2028.
- Un partenariat avec France Travail pour 24 Certificats de Qualification Professionnelle « animation périscolaire.
- La Maison de l'animation finance et accompagne aussi 3 animateur-rices en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) en CCD sur l'année scolaire 2026-2027.



Service presse de la Ville de Grenoble
04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42
presse@grenoble.fr